



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : ministeres et secretariats d'Etat

Question écrite n° 15152

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur la deterioration croissante des conditions de travail auxquelles doivent faire face les agents des services des impots. Cette situation resulte d'un manque crucial d'effectifs et se traduit par une baisse de la qualite des prestations offertes au public, rendant difficile l'execution par les agents de cette administration de leur mission de service public. La degradation du service public provient, en fait, du deficit en postes evalue a 130 agents pour le seul departement de la Reunion malgre une augmentation constante des taches de cette administration liee, notamment, a la defiscalisation et aux consequences des retards occasionnes par le cyclone Firinga. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est dans ses intentions, d'une part, de mettre en oeuvre des mesures de rattrapage en personnel et, d'autre part, d'engager la modernisation de cette administration afin d'ameliorer son fonctionnement au profit du public.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour faire face a ses missions, la direction generale des impots mene une politique active de modernisation des services et de simplification des taches. La reorganisation des services de la direction des services fiscaux de la Reunion est desormais achevee avec la creation, au cours de cette annee, des deux centres des impots de Saint-Pierre. A cette occasion, 23 nouveaux emplois ont ete implantes dans cette direction. Ainsi, ce sont au total 43 emplois supplementaires qui ont ete crees dans ce departement depuis 1985, soit une augmentation de 13 p 100 dans un contexte de suppressions d'emplois a la direction generale des impots. Par ailleurs, les services de direction ont ete informatises en janvier 1989 et l'application informatique Majic 2 sera mise en place dans les services du cadastre au mois de novembre prochain. Celle-ci permet une mise a jour en temps reel de la documentation cadastrale et donc une prise en compte plus rapide des constructions nouvelles et des mutations de proprietes. Elle ameliorie sensiblement la qualite de l'assiette des impots locaux. Ces mesures s'accompagnent d'un effort tres important de formation professionnelle. Elles permettront de responsabiliser et de motiver les personnels, d'ameliorer leurs conditions de travail et d'accroitre sensiblement la qualite des services rendus aux usagers et aux collectivites locales dans le domaine fiscal et foncier.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15152

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2977